

de l'homme. Il avait donc prêché à Corinthe " non seulement comme s'il ignorait tout, en dehors de Jésus-Christ, mais comme s'il n'avait remarqué, en Jésus-Christ, rien d'autre que l'opprobre de la croix, sans s'arrêter aux trésors de sagesse et de science infinies enfermés en lui : *Nisi Jesum Christum et hunc crucifixum.*"

" Il y aurait lieu de s'étonner, au contraire, continue Notre Saint Père le Pape, si les prédicateurs de notre temps mettaient en oubli un exemple aussi autorisé. L'objectif qu'ils se proposent n'est pas différent de celui auquel visait l'Apôtre en évangélisant le règne de Jésus-Christ ; mais s'ils prétendaient atteindre un pareil but, soit en énonçant ou en défendant des thèmes profanes, soit en apportant dans la chaire de vaines critiques d'histoire ou d'inutiles discussions de politique ou de droit public ou privé, Nous ne pourrions Nous abstenir de leur rappeler que la prédication de celui qu'ils doivent considérer comme leur modèle ne fut pas *in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis*. Il est inutile d'ajouter que, du même coup, Nous entendrions désapprouver de la façon la plus formelle leur audace. Ils n'échapperaient pas non plus à Notre désapprobation, ceux qui, après avoir choisi convenablement les sujets de leurs prédications, s'aviseraient de les démontrer ensuite par des arguments profanes, de préférence aux raisons qu'ils pourraient tirer, comme d'une mine inépuisable, des Livres Saints et des doctes leçons des Pères et des Docteurs de l'Église, à eux aussi Nous voudrions rappeler que saint Paul ne s'est pas présenté aux fidèles de Corinthe *in sublimitate... sapientiæ*. L'Apôtre ne s'est pas même présenté *in sublimitate sermonis* ; il serait donc, à Nos yeux, fort éloigné de l'exemple de saint Paul ; il serait même contraire, le langage qui, par une trop grande recherche dans l'expression ou par des envolées excessives d'imagination se rendrait inaccessible à la foule..." (1).

Puis, le Pape définit la prédication de saint Paul " une manifestation d'esprit et de vertu ", *sed in ostensione spiritus et virtutis*. Et l'auguste orateur demande aux prédicateurs de Rome de " défendre les droits de Dieu sur les créatures " et de n'en éloi-

(1) Nous empruntons la traduction des passages que nous citons ici du discours du Pape à la Croix de Paris.